



**GERMINAL**  
| GROUPE SOS | AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

**Vous êtes prêt à démarrer votre entreprise ?  
Boostez votre activité en nous rejoignant**

Germinal vous soutient grâce à **des solutions concrètes**  
pour développer votre activité.  
Construisons ensemble **votre plan d'action personnalisé !**



# Nos services

Notre équipe experte dans plusieurs domaines vous accompagne individuellement et vous aide à déployer votre projet.



## Accompagnement personnalisé

gestion administrative - communication - numérique



## Aides au financement

accès à un fonds de prêt d'honneur - financement participatif



## Développement commercial

méthode de vente - fidélisation des clients - apport commercial



## Impact écologique

conseil pour l'amélioration de l'impact écologique - financements dédiés



## Mise en réseau

espaces et ordinateurs partagés - salles de réunion - événements locaux



## Nous les accompagnons !



“

Kathu

Germinal m'apporte un énorme soutien. Je gagne en confiance. C'est beaucoup d'apprentissage et de partage de connaissances. J'ai pu découvrir de nouveaux outils qui vont m'aider à développer sereinement mon activité.

“

Drissa



L'accompagnement de Germinal m'a permis de financer une partie de l'équipement pour le démarrage. J'avais besoin de stock pour lancer au mieux mon activité.

Retrouvez-nous



254 route de Lyon - 69380 Lozanne

Tél : 07 86 86 60 38

[germinal-territoires.fr](http://germinal-territoires.fr)



Association Germinal



Association Germinal  
- Groupe SOS



[germinal.aura@groupe-sos.org](mailto:germinal.aura@groupe-sos.org)

# PASS IAE

Pour qu'un candidat puisse être déclaré éligible à l'IAE par GERMINAL doit avoir :

- Au moins 1 critère administratif de niveau 1
- Ou le cumul de 3 critères administratifs de niveau 2 :

## Critères administratifs de niveau 1

- Bénéficiaire RSA (socle) : sur attestation RSA
- Allocataire ASS : sur attestation ASS
- Allocataire AAH : sur attestation AAH
- DETLD (Demandeur d'Emploi de Très Longue Durée , + 24 mois d'inscription en continu chez Pôle emploi) : sur attestation d'inscription Pôle emploi

## Critères administratifs de niveau 2

- Niveau d'étude 3 (CAP, BEP) ou infra : sur justificatif diplôme ou attestation sur l'honneur
- Senior (+ 50 ans) : sur pièce d'identité
- Jeunes (- 26 ans) : sur pièce d'identité
- Sortant de l'ASE : sur attestation ASE
- DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée , 12-24 mois d'inscription en continu chez Pôle emploi) : sur attestation d'inscription Pôle emploi
- Travailleur en situation de handicap : sur attestation reconnaissance qualité TSH
- Parent isolé : sur attestation CAF
- Personne sans hébergement / hébergée / ayant un parcours de rue : attestation sur l'honneur
- Personne récemment arrivée en France : contrat d'intégration républicaine de - 24 mois
- Résident en ZRR : sur justificatif de domicile
- Résident QPV : sur justificatif de domicile

Source : arrêté du 7 avril 2020